



**PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU
11 OCTOBRE 2021**

Celui-ci s'est réuni au lieu ordinaire des séances, après convocation du 04/10/2021, sous la présidence de Mme Sylvie COMUZZI, Maire d'Izernore

Etaient présents :	M. Raymond JOYARD - Mme Christianne MAURON - M. Michel MOINE - Mme Françoise DESMIDT - M. Xavier BOSSAN - M. Pascal CURTET - M. Luc ALLEGRETTI - Mme Edda GRASSET - M. Christophe PERROUSSET - M. Jean-Marie PONCET - Mme Claire ZARA-MARMETH - Mme Mathilde FAVRE - M. Louison DONIER
Excusés :	Mme Juliette AUGERT - Mme Pascale GOUILLOUX - M. Hervé GARBE - Mme Maguy EMPEREUR
Pouvoirs :	Mme Juliette AUGERT à Mme Edda GRASSET Mme Pascale GOUILLOUX à M. Raymond JOYARD M. Hervé GARBE à Mme Mathilde FAVRE Mme Maguy EMPEREUR à Mme Claire ZARA-MARMETH
Secrétaire de séance :	M. Pascal CURTET

Ouverture de la séance : 19 h

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 26 juillet 2021 n'appelle aucune observation, il est approuvé à l'unanimité.

DECISIONS SIGNEES du Maire

DECISION 2021-192-164 : signée le 13/08/2021 avec AXIMUM de 1.669,90 € HT soit 2.003,88 € TTC pour le marquage peinture du parking de la salle des fêtes

DECISION 2021-192-165 : signée le 27/07/2021 avec AMS de 2.097,95 € HT soit 2.517,54 € TTC pour le marquage peinture au sol divers secteurs de la commune

DECISION 2021-192-166 : signée le 30/07/2021 avec MARBRERIE GREMAUD de 290,83 € HT soit 349,00 € TTC pour une inscription sur plaque au cimetière

DECISION 2021-192-167 : signée le 02/08/2021 avec L'AIN PACT de 933,80 € HT soit 1.120,56 € TTC pour une insertion publicitaire (JEP)

DECISION 2021-192-168 : signée le 04/08/2021 avec LA COMPAGNIE DU BORD DE L'EAU de 1.800,00 € pour 2 visites guidées décalées (JEP)

DECISION 2021-192-169 : signée le 09/08/2021 avec LAMPERTICO de 627,00 € HT soit 752,40 € TTC pour la fourniture et la pose d'un renfort porte d'entrée + butée de porte + casquette sur groupe clim (Ecole)

DECISION 2021-192-170 : signée le 12/08/2021 avec VOIX DE L'AIN de 108 € pour la fourniture de 6 AINDEX (annuaires administratifs)

DECISION 2021-192-171 : signée le 13/08/2021 avec CADOA de 1.485,00 € HT soit 1.782,00 € TTC pour l'achat de stylos bille bambou et 500 sacs coton

DECISION 2021-192-172 : signée le 13/08/2021 avec TILT de 15.108,00 € HT soit 18.129,60 € TTC pour la fourniture et l'installation de matériel informatique (école primaire)

DECISION 2021-192-173 : signée le 14/09/2021 avec SIGNAUX GIROD de 96,65 € HT soit 115,98 € TTC pour la fourniture d'un panneau directionnel (« vestiges gallo-romains »)

DECISION 2021-192-174 : signée le 10/09/2021 avec CERIG de 600,00 € HT soit 720,00 € TTC pour le paramétrage et la maintenance annuelle à la DSN (Déclaration Sociale Nominative)

DECISION 2021-192-175 : signée le 10/09/2021 avec WÜRTH de 236,52 € HT soit 283,82 € TTC pour la fourniture d'outillages pour les services techniques

DECISION 2021-192-176 : signée le 17/09/2021 avec CERIG de 330,00 € HT soit 396,00 € TTC pour l'abonnement antivirus du serveur et de 8 postes

DECISION 2021-192-177 : signée le 20/09/2021 avec MAISON TISSERANT de 1.880,00 € HT soit 2.256,00 € TTC pour la fourniture et la pose de stores à la salle d'activités des Grillons

DECISION 2021-192-178 : signée le 21/09/2021 avec SEDI EQUIPEMENT de 523,50 € HT soit 609,93 € TTC pour la fourniture d'imprimés d'état-civil

DECISION 2021-192-179 : signée le 21/09/2021 avec TEREVA de 1.670,12 € HT soit 2.004,14 € TTC pour la fourniture de pièces pour réparation des toilettes de l'école maternelle

DECISION 2021-192-180 : signée le 22/09/2021 avec SONEPAR de 226,13 € HT soit 271,36 € TTC pour la fourniture d'une caméra connectée pour l'atelier (surveillance neige astreinte hivernale)

DECISION 2021-192-181 : signée le 22/09/2021 avec CSI de 798,00 € HT soit 957,60 € TTC pour la fourniture d'un ordinateur portable pour la police municipale + Microsoft office Pro Plus 2019

DECISION 2021-192-182 : signée le 01/10/2021 avec EDITIONS EVENEMENTS & TENDANCES de 689,56 € HT soit 778,18 € TTC pour la fourniture de 15 livres pour mariages et de 15 parures de stylos

DECISION 2021-192-183 : signée le 27/09/2021 avec DIFCO de 468,00 € HT soit 561,60 € TTC pour la fourniture de produits d'hygiène pour l'école primaire

DECISION 2021-192-184 : signée le 30/09/2021 avec DECATHLON PRO de 183,33 € HT soit 220,00 € TTC pour la fourniture de 39 T Shirts running blancs

DECISION 2021-192-185 : signée le 01/10/2021 avec CADOA de 95,00 € HT soit 114,00 € TTC pour la fourniture de 10 parapluies pour orner le parvis de la mairie pour l'opération « Octobre rose »